



Info Blay

Extraits de la réunion du conseil municipal du 12 Juin 2014

ELECTION D'UN 3EME DELEGUE TITULAIRE A ARLYSERE

Suite à un vice de forme lors de la première élection, le conseil municipal procède à l'élection du 3ème délégué titulaire :

Mme Sylviane TRAVERSIER seule candidate est réélue.

DESIGNATION D'UN REFERENT AMBROISIE

Le conseil municipal désigne M. VALAZ Christophe comme référent « ambroisie »

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Le conseil a validé la liste de 24 noms proposée par le maire aux services fiscaux.

FINANCES

Conformément aux documents présentés par le maire, le conseil municipal approuve les comptes administratifs et de gestion de l'année 2013 pour le budget principal et le budget eau et assainissement.



Le Conseil Municipal, vu l'approbation des comptes

administratifs a décidé d'affecter les résultats de fonctionnement 2013 sur l'exercice 2014 pour les budgets principal et annexe.

Le Conseil Municipal décide une subvention d'équipement du budget principal au budget annexe eau et assainissement d'un montant de 34867.87 euros.

Le conseil municipal, sur proposition du maire, a approuvé la décision modificative n° 1 qui s'équilibre à 20332 euros en investissement et à -12860 euros en fonctionnement.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le calcul de l'allocation de vétérance des Sapeurs Pompiers volontaires sur l'ancienne base soit pour 2014 : 4359.47 euros.

TELETRANSMISSION DES ACTES

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, il a chargé et autorisé le Maire à effectuer les démarches pour sa mise en œuvre avec la préfecture de la Savoie, représentant l'Etat à cet effet.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015



Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à gérer les opérations de recensement de la population de 2015 et à prendre toutes décisions utiles pour mener à bien cette opération. Il charge le Maire de recruter deux agents recenseurs et fixé leur rémunération.

RYTHMES SCOLAIRES

Le maire présente le nouveau projet pédagogique proposé le 5 juin dernier par les 6 communes de Basse-Tarentaise proposant la libération d'un même après-midi sur les 3 écoles du RPI, avec intervention du SIBTAS pour l'animation du Temps d'Activités Périscolaires.

Le maire informe que l'intérêt du nouveau projet est de mettre en place un vrai projet de territoire et d'asseoir l'action du SIBTAS.

Les parents d'élèves ont été consultés et ont donné majoritairement un avis favorable à la mise en place des temps d'activités périscolaires sur une demi-journée.



SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le conseil municipal a approuvé le projet de convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels et autorisé à signer la convention de prévention professionnelle avec effet au 01 janvier 2014, pour une durée d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction.



PPRI Amont de l'Isère - Enquête publique

Le Maire rappelle au conseil municipal que le projet de Plan de Prévention du Risque d'Inondation côté amont de l'Isère est soumis à enquête publique jusqu'au 27 juin 2014.

Il demande au conseil municipal d'émettre un avis sur le document soumis à enquête.

Il informe que le Président de la communauté de communes et les maires des communes concernées (Tours en Savoie, La Bâthie, Cevins, Rognaix, Saint Paul sur Isère, Esserts-Blay) par ce document ont cosigné le 11 juin 2014 un courrier à destination de M. le commissaire-enquêteur, pour émettre leurs observations et leurs réserves.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du courrier des maires, demande à M. le commissaire enquêteur de prendre en compte les observations et réserves émises.

URBANISME

PLU : Le maire propose de mettre en place une commission « PLU » et sollicite les conseillers municipaux. Constitution de la commission : M.THEVENON, M. BOCHET, M.FLORENT, M.MERCIER et M.FUGIER.

Extraits de la réunion du conseil municipal du 20 Juin 2014

ELECTION DES DELEGUES CHARGES D'ELIRE LES SENATEURS

Délégués titulaires : BLANC Anne, BOCHET Jean-Paul et TRAVERSIER Sylviane

Délégués suppléants : RUFFIER Marguerite, SAGANEITI Philippe, THEVENON Raphaël



CREATION d'UN EMPLOI CONTRACTUEL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent contractuel à contrat à durée déterminée pour l'année scolaire 2014-2015 pour aider au fonctionnement de la cantine et de la garderie sur la base de 14 heures hebdomadaires (semaines scolaires).

CREATION d'UN POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE A TEMPS NON COMPLET POUR ENTRETIEN DES LOCAUX

Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet pour 19 h hebdomadaires en temps annualisé. L'agent sera recruté à compter du 01 septembre 2014.

TARIF DE L'EAU



Compte tenu des travaux à venir, le conseil municipal décide de passer le prix du m3 consommé à 1.10 euro (actuellement à 0.95€). Ce prix sera appliqué à la facturation 2016 (période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016). Le tarif de l'abonnement demeure à 34 € et celui de la Redevance assainissement 0.95 euro le m3 consommé, à quoi s'ajoute les redevances pollution et modernisation de réseaux, reversées par la commune chaque année à l'Agence de l'Eau, qui en fixe les tarifs.